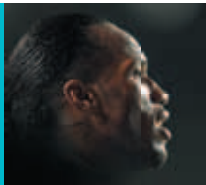




10
Les
Trophées
UNFP



12
Le stage
2012

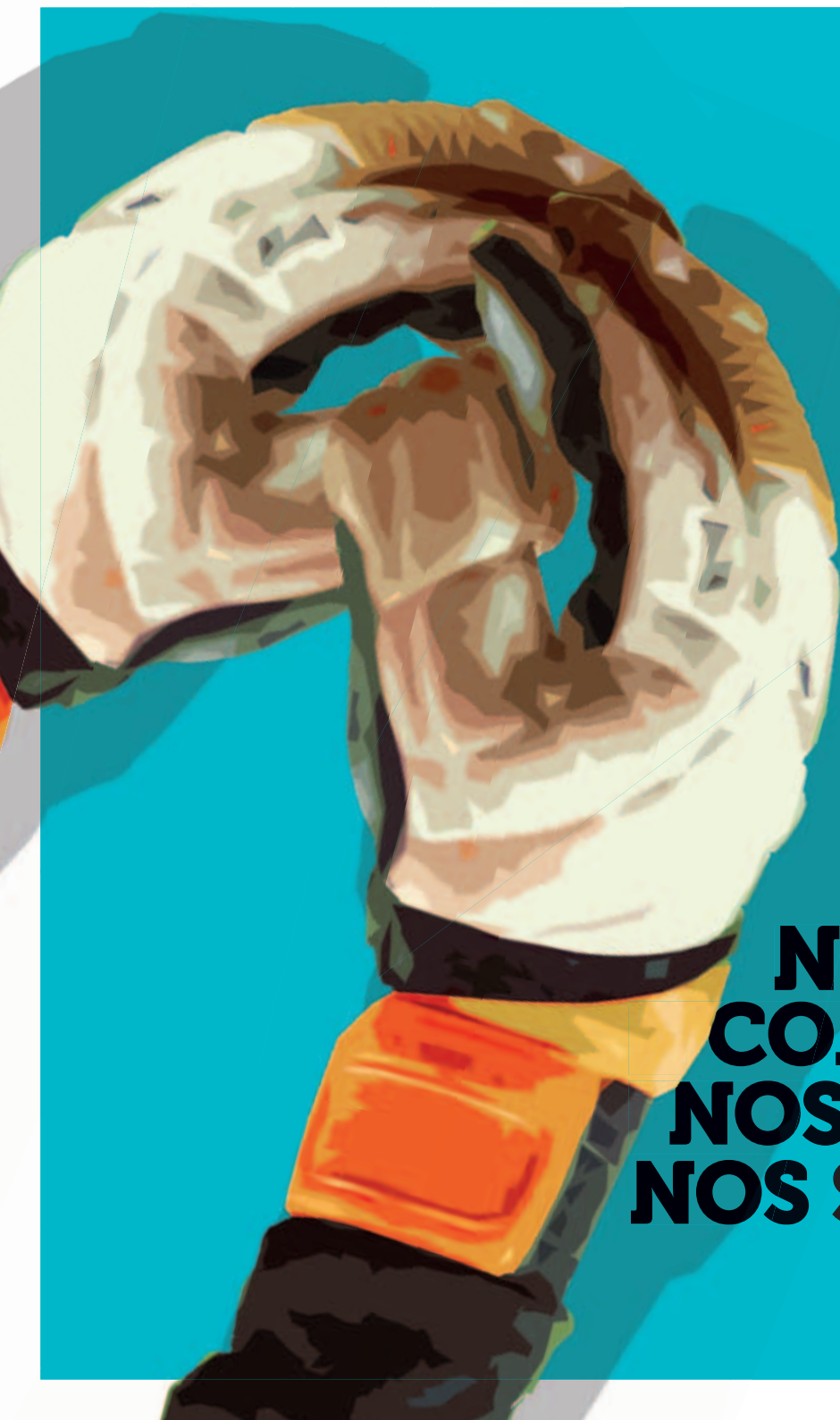


16
Interview :
Didier
Drogha

LE MAGAZINE DE L'UNION NATIONALE DES FOOTBALLEURS PROFESSIONNELS

N° 7 / OCTOBRE 2012

PROFESSION footballleur



AGENTS,
PARIS,
CHÔMAGE,
IMAGE...

**NOS
CONSTATS,
NOS COMBATS,
NOS SOLUTIONS !**





UNDER ARMOUR

CEDRIC HENGBART
AJ AUXERRE

UNDER ARMOUR®

**LA MARQUE D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ATHLÈTES.
L'AVANTAGE EST INDÉNIABLE!**

WWW.UNDERARMOUR.COM



ACCUSÉS, LEVEZ-VOUS !

Philippe Piat / Président de l'UNFP / Président de la Division Europe de la FIFPro

PROFESSION footballeur

04

Dossier
L'agent fait-il le bonheur ?

09

Pratique
Pensez à votre assurance

10

Trophées UNFP 2012
Le sacre de Hazard...

12

Stage 2012
Par temps de crise...

14

Infos
Ici et ailleurs

16

Didier Drogba
Engagé volontaire !

Banquise : 8,5 millions de kilomètres carrés ont disparu. À qui la faute ?

À Zlatan Ibrahimovic, évidemment ! Si l'on considère, depuis l'annonce de son transfert au PSG, et les fuites – organisées ou pas – sur le coût de l'opération, salaire compris, le nombre de bêtises proférées, parfois de la bouche même de représentants de la nation connus pour leur esprit pondéré, le nombre d'articles parus dans la presse papier ou publiés sur Internet et les pages Facebook, les messages des comptes Twitter et le nombre d'heures passées sur les sites d'échanges, il est coupable, à lui seul, d'un fort réchauffement de la planète. En cause, l'utilisation simultanée de millions d'ordinateurs, de tablettes tactiles, de Smartphones, la destruction de milliers d'arbres (pour le papier), et la pollution sonore engendrée par des discussions sans fin, et dont l'écho a fini par déstabiliser les glaces que l'on pensait éternelles... Zlatan est coupable ! Ce qui n'est pas le moins du monde étonnant, puisqu'il est footballeur.

Parker : il mangerait en solitaire

La rumeur voudrait que Tony Parker – qui, à la différence des footballeurs, ne gagne pas beaucoup d'argent, sinon tout le monde en parlerait, surtout par ces temps de crise ! –, ne déjeune pas souvent avec l'ensemble des joueurs de l'équipe de France lors des concentrations de nos basketballeurs. À qui la faute ? À Thierry Henry, évidemment. L'un des bons copains du meneur des Spurs, qui exerce une influence mauvaise et néfaste sur « TP ». Thierry est donc coupable ! Ce qui n'est pas le moins du monde étonnant, puisqu'il est footballeur ! D'ailleurs, personne n'a fait état de cette rumeur. Sans doute parce que les basketballeurs ont, eux, des valeurs, de vraies valeurs au point de connaître la Marseillaise sur le... bout des lèvres. Des valeurs que les footballeurs n'ont pas ! D'ailleurs, si demain il venait à l'idée de Franck Ribéry, par exemple, de déjeuner et de dîner seul, à l'écart du groupe bleu, dans une des ailes du château de Clairefontaine (la droite ou la gauche, selon le placement sur le terrain décidé par DD !), il faudrait le faire savoir à l'ensemble de la population. Parce que Ribéry est une star, parce qu'il gagne beaucoup d'argent, parce qu'il doit être irréprochable, bien élevé, et capable de citer Homère dans le texte, tout connaître des montants compensatoires, des raisons de la fonte des glaces, de l'histoire de France, de la poésie baroque, de la musique de Bruckner ou de celle de Bartok, de la peinture de Pollock, être abonné à *Télérama* et aux *Cahiers du cinéma* et avoir vu *Les Seigneurs* sous peine de passer pour un total abruti si la France n'est pas championne de quelque chose..., ou se retrouver adulé comme un génie, devenir l'exemple de la réussite bien de chez nous si, comme en 1998 et 2000, les Bleus remportent la mise. Heureusement pour lui, Tony Parker n'est pas une star, il ne gagne pas d'argent, et pourrait même, plutôt que de se mettre à table, en casser une, à l'instar d'une bande de joyeux fêtards, sans que l'on s'offusque l'espace d'une seconde, puisque ça n'aurait pas été l'acte de footballeurs...

Les Seigneurs : un film à interdire ?

Au rythme où vont les choses, on se dit qu'il faudrait interdire *Les Seigneurs*. Le film d'Olivier Dahan se sert du football pour envoyer quelques messages de solidarité, d'amitié, de valeurs oubliées... Pauvre Olivier Dahan qui, ces dernières années, a dû vivre sur une île déserte, avec ou sans sa mère ! Il ne savait pas que les footballeurs professionnels étaient à l'opposé des personnages qu'il décrit dans son film. Il a pu s'en rendre compte – mais il était déjà trop tard ! – en côtoyant les doublures qu'avec l'aide de l'UNFP, il a pu dénicher pour donner plus de réalisme aux scènes de jeu filmées. Le problème, c'est que son film va brouiller les pistes et brouiller l'image du footballeur bête et méchant. S'il marche, et si, comme l'auteur et acteur principal de *Bienvenue chez les Ch'tis*, Dahan approche les 30 millions d'euros de gains, on pourra, même s'agissant de football en toile de fond, parler de talent. Et pas d'argent. Ouf ! Car il en faut, du talent, pour être réalisateur, ou acteur, ou chanteur. Alors qu'il suffit de courir après un ballon pour être footballeur. Et, donc, être coupable. Forcément coupable !



« LES COMMISSIONS DOIVENT ÊTRE LE MOINS ÉLEVÉES POSSIBLE ! »

À la tête d'Europ Sports Management, le dernier-né des quatre services de l'UNFP, Bernard Gardon, dresse le bilan de près de dix années d'action, et donne une vision très réaliste de ce qu'est devenu le métier de footballeur. À déguster.

BERNARD GARDON | **EUROP SPORTS MANAGEMENT**

BERNARD, ON FÊTERA, L'AN PROCHAIN, LES DIX ANS D'EUROP SPORTS MANAGEMENT, LE DERNIER-NÉ DES SERVICES DE L'UNFP... DIX ANS DÉJÀ OU DIX ANS SEULEMENT ?

Dix ans seulement, sans hésiter !

À la différence des autres services de l'UNFP, dont l'activité était novatrice dans le monde du football ou du syndicalisme sportif (l'assurance prenant en compte le risque sportif, la reconversion et le placement financier), Europ Sports Management (ESM), puisque notre métier existe depuis bien longtemps, n'a rien inventé, si ce n'est une autre façon de percevoir la profession d'agent.

Peu s'en souviennent, mais c'est face à la demande insistante des instances du football que l'UNFP a décidé

la création d'un service de management : il fallait montrer que l'on pouvait faire ce métier sans tomber dans les travers qui, trop souvent, nuisent aujourd'hui encore à l'image des agents...

RESPECTER LA LOI ET LES RÈGLEMENTS...

Ce n'est pas plus compliqué que cela... sur le papier.

Mais si l'incompréhension a parfois accompagné nos premiers pas, nous avons su imposer les règles du jeu sans nous soucier des autres ou des us et coutumes.

Aujourd'hui, nous continuons sur la voie tracée, en travaillant avec une trentaine de joueurs. Et nous avons un bel avenir...

Agents... Ce que vous devez savoir

La loi n° 2010-626 du 9 juin 2010 encadre désormais la profession d'agent sportif. Nous vous faisons grâce des différentes modifications concernant l'accès à la profession, l'exercice de ladite profession et son contrôle, pour nous intéresser ici à la rémunération de l'agent...

« Art. L. 222-17. – Code du sport –
Un agent sportif ne peut agir que pour le compte d'une des parties aux contrats mentionnés à l'article L. 222-7.

« Le contrat écrit en exécution duquel l'agent sportif exerce l'activité consistant à mettre en rapport les parties intéressées à la conclusion d'un des contrats mentionnés à l'article L. 222-7 précise :

« 1° Le montant de la rémunération de l'agent sportif, qui ne peut excéder 10 % du montant du contrat conclu par les parties qu'il a mises en rapport ;

« 2° La partie à l'un des contrats mentionnés à l'article L. 222-7 qui rémunère l'agent sportif.

« Lorsque, pour la conclusion d'un contrat mentionné à l'article L. 222-7, plusieurs agents sportifs interviennent, le montant total de leurs rémunérations ne peut excéder 10 % du montant de ce contrat.

« Le montant de la rémunération de l'agent sportif peut, par accord entre celui-ci et les parties aux contrats mentionnés à l'article L. 222-7, être pour tout ou partie acquitté par le cocontractant du sportif ou de l'entraîneur. Cette rémunération n'est alors pas qualifiée d'avantage en argent accordé au sportif ou à l'entraîneur en sus des salaires, indemnités ou émoluments. L'agent sportif donne quittance du paiement au cocontractant du sportif ou de l'entraîneur.

« Toute convention contraire au présent article est réputée nulle et non écrite. »

POURQUOI ÊTES-VOUS SI CONFIANT, ALORS QUE L'ON DIT LE MARCHÉ DIFFICILE ET FERMÉ, ET QUE L'ON NE VOIT PAS LA FIN DE LA CRISE ÉCONOMIQUE, QUI N'ÉPARGNE PAS LE FOOTBALL ?

Parce que je reste un combattant, comme je l'étais sur le terrain, il y a... quelques années de cela. Parce nous sommes des syndicalistes, et que nous nous battons, au quotidien, pour faire évoluer le football, pour protéger, guider, défendre et promouvoir les footballeurs. Parce qu'à ESM, nous avons toujours travaillé en pensant nous inscrire dans la durée, en creusant les fondations d'un service solide, professionnel et totalement acquis aux joueurs. Ceux que nous avons sous contrat, évidemment, mais les autres également, puisque cela fait partie de notre mission, telle qu'elle est définie par l'UNFP. Il en va de même pour tous les services ■■■

**« ON PEUT FAIRE
CE MÉTIER
SANS TOMBER DANS
LES TRAVERS QUI,
TROP SOUVENT,
NUISENT AUJOUR'HUI
ENCORE À L'IMAGE
DES AGENTS... »**



« C'EN EST FINI DE L'ÉPOQUE OÙ LES CARRIÈRES SE DÉROULAIENT COMME DE LONGS FLEUVES TRANQUILLES ! »



José Pierre-Fanfan,
le quatrième
mousquetaire.



Samuel Allegro,
aujourd'hui
au Red Star,
en compagnie de
Raphaël Roncen.

■ ■ ■ du syndicat. Ce travail, depuis 2003, porte logiquement ses fruits, et le renforcement de notre équipe, avec l'arrivée d'un quatrième agent – un futur agent à l'heure actuelle... – en la personne de José Pierre-Fanfan, témoigne de notre volonté d'aller toujours de l'avant.

**EN PRÈS DE DIX ANS,
LE PAYSAGE A CHANGÉ**

La société a changé, et le sport, qui n'en est qu'une excroissance a, lui aussi, forcément évolué. Au cœur de la décennie précédente, rien ne semblait pouvoir arrêter l'économie du football. Aujourd'hui, si un certain nombre de clubs, en Europe, a trouvé



Lors du stage de l'UNFP, organisé chaque été, Europ Sports Management est au plus près des stagiaires et du staff, comme ici Pierre Canton en grande discussion avec Pascal Bollini avant la rencontre face à Clermont-Foot.

une nouvelle source de financement, on oublie trop souvent de rappeler que la majorité des autres sont en difficulté... Ce qui, c'est une évidence, rejaillit sur le joueur. C'en est fini de l'époque où les carrières se déroulaient comme de longs fleuves tranquilles ! Dès la fin du premier contrat professionnel, désormais, il faut souvent se battre, savoir se remettre en question et passer par des périodes de doute. Le rôle de l'agent, par la force des choses, a évolué.

ET LES MESSAGES DIFFICILES À FAIRE PASSER ?

Tout dépend de la relation créée avec le joueur. Ces dernières années, il faut insister – mais le football n'a rien inventé – sur la flexibilité. Il faut savoir partir pour relancer sa carrière, accepter des contrats plus courts, des salaires moins élevés... Le but est que le joueur joue. S'il n'est pas sur le terrain, s'il ne se montre pas ici ou ailleurs, même dans des championnats moins cotés, il compromet la suite de sa carrière. L'exemple donné par quelques grands clubs européens aux effectifs pléthoriques n'est pas le bon. Ce n'est pas la norme. Et il ne faut pas oublier que les joueurs qui restent sur le banc ou dans les tribunes, parfois, sont tous des sportifs d'exception, internationaux pour la plupart. Le risque qu'ils prennent est mesuré, mais il ne l'est pas pour le commun des footballeurs. Pour ceux-là, leur place est sur le terrain !

LORSQU'ON SE PENCHE SUR LES CRITIQUES FAITES AUX AGENTS, LEUR RÉMUNÉRATION EST SOUVENT MISE EN ACCUSATION...

Je n'aime pas parler des autres... Nous, nous avons toujours travaillé à hauteur de cinq pour cent de commission, c'est-à-dire que nous nous basions sur ce qui avait été mis en place par la Fifa. Aujourd'hui, les règlements internationaux nous obligent à ne pas percevoir de commission supérieure à trois pour cent. C'est ce que nous appliquons. Il est important, de toutes les façons, que les commissions soient les moins élevées possible...

LE ZOOM

UNE NOUVELLE LOI EN PRÉPARATION...

La loi du 9 juin 2011, relative à l'activité d'agent sportif, a déjà connu quelques changements, les derniers en date remontant à février 2012... Mais voilà qu'un nouveau projet est à l'étude, et un texte en préparation ! Le ministère des Sports a, du même coup – et c'est tout à son honneur –, lancé une grande consultation auprès des différents acteurs. L'UNFP, à l'intérieur de la Fnass, a fait valoir ses idées d'autant plus aisément que tous les représentants élus des sportifs professionnels les partagent... Il faut simplement espérer maintenant que le message soit non seulement écouté, mais également entendu...

C'EST LE SYNDICALISTE QUI PARLE OU L'AGENT ?

Les deux. La rémunération des agents doit être en accord avec le marché, et avec ses réalités économiques. Par ailleurs, comme l'UNFP l'a toujours soutenu, je considère que les joueurs ont tout intérêt à payer eux mêmes leurs agents. Travailler pour un joueur, un salarié, et être payé par son club, son employeur, cela n'est ni logique ni sain. Les footballeurs commencent à l'intégrer, mais il y a encore du travail...

ET DONC, NOUS Y REVENONS, UN BEL AVENIR POUR ESM...

Je ne vous le fais pas dire ! ▶

« TRAVAILLER POUR UN JOUEUR, UN SALARIÉ, ET ÊTRE PAYÉ PAR SON CLUB, SON EMPLOYEUR, CELA N'EST NI LOGIQUE NI SAIN... »

Agents... Ce que vous devez savoir [suite]

« Malgré la promulgation de la loi du 9 juin 2010 encadrant la profession d'agent sportif, le législateur revient en arrière, par une nouvelle loi, « la loi de finances pour 2011 » du 29 décembre 2010. Le nouveau texte supprime, dans l'hypothèse où l'agent sportif est mandaté par le sportif, la non-qualification d'avantage en argent, considérant que cette exonération d'impôt sur le revenu pour le sportif constituait une dérogation injustifiée, au principe selon lequel la prise en charge par le club d'une dépense incombant normalement au joueur était un avantage en argent imposable au titre de l'impôt sur le revenu.

« Art. L. 222-17. – Code du sport – Le montant de la rémunération de l'agent sportif peut, par accord entre celui-ci et les parties aux contrats mentionnés à l'article L. 222-7, être pour tout ou partie acquitté par le cocontractant du sportif ou de l'entraîneur (supprimé par la loi n° 2010-1657 du 29 déc. 2010).

« Cette rémunération n'est alors pas qualifiée d'avantage en argent accordé au sportif ou à l'entraîneur en sus des salaires, indemnités ou émoluments ». L'agent sportif donne quittance du paiement au cocontractant du sportif ou de l'entraîneur. Toute convention contraire au présent article est réputée nulle et non écrite.

« Il s'agit d'un retour en arrière : le club peut toujours rémunérer l'agent du joueur, mais à la condition de considérer le versement des honoraires comme un avantage en argent pour le joueur.

« Les avantages en argent sont constitués des indemnités ou gratifications allouées à un collaborateur pour couvrir ses dépenses personnelles. Ils sont considérés comme des rémunérations et, en conséquence, entrent dans le calcul des cotisations sociales. En conclusion, la loi du 9 juin 2010 autorise le paiement par le club de l'agent sportif mandaté par les joueurs ou les entraîneurs (accord entre les trois parties). La loi du 29 décembre 2010 qualifie ce paiement par le club comme un avantage en nature pour le joueur. À partir du 1^{er} janvier 2011, la somme versée pour rémunérer l'agent (si le club rémunère celui-ci) est donc nécessairement incluse dans le revenu imposable du joueur, et soumise à cotisations sociales.



Anticipation, chapitre 1

PRENEZ LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR AVANT D'INVESTIR

Vous souhaitez investir pour l'avenir ? Avant toute chose, prenez le temps de la réflexion. Consolider vos revenus, préparer votre retraite, constituer un patrimoine... quel que soit votre objectif, il est très important de vous poser les bonnes questions avant de prendre une décision. JPB Groupe vous accompagne dans cette démarche et vous aide à trouver la solution d'investissement qui répond point par point à vos attentes.

Ensemble, écrivons un nouveau chapitre de votre parcours patrimonial.

Contactez notre partenaire EUROP SPORTS CONSEILS au 01 40 39 91 07.



Donnons un temps d'avance à votre patrimoine.

*Bientôt en librairie, le guide
indispensable de l'investissement
patrimonial écrit par Jean-Patrice Billiet,
fondateur de JPB Groupe.
Réservez-le en avant-première au 01 70 707 111.*





PENSEZ À VOTRE ASSURANCE !

Votre cabinet d'assurance EUROP SPORTS ASSUR a, depuis plus de 23 ans, mis en place pour vous des garanties multiples répondant à vos besoins...

ASSURANCE INDIVIDUELLE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Un contrat d'assurance qui vous protégera tout au long de votre carrière.

Vous êtes couvert par les garanties suivantes : DÉCÈS, PERTE DE LICENCE ET INDEMNITÉS JOURNALIÈRES, qui s'appliquent :

- en cas d'accident ou de maladie;
- dans le cadre de votre vie professionnelle comme privée;

- 24h/24h;
- dans le monde entier, y compris en sélection avec votre équipe nationale.

● **GARANTIE PERTE DE LICENCE :** versement d'un capital (choisi au moment de l'adhésion en fonction de vos revenus) en cas d'incapacité définitive à la pratique du football professionnel. Cette garantie vous permet de faire face aux aléas d'un arrêt de carrière brutal.

● **GARANTIE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES :** votre club doit maintenir votre salaire en cas d'arrêt de travail pendant trois mois (*cf. art 276 de la charte*

du football). Au-delà, vous devez souscrire une assurance personnelle pour ne pas subir de perte de salaire. La garantie indemnité journalière du contrat correspond à une indemnité forfaitaire (choisie au moment de l'adhésion en fonction de votre salaire). Elle vous est versée à partir du quatrième mois d'arrêt de travail, quelle qu'en soit la cause (accident de travail ou arrêt maladie/vie privée), en complément de la sécurité sociale.

● **IMPORTANT :** ces indemnités journalières ne seront pas déductibles du capital perte de licence en cas d'incapacité à la pratique du football.

Si vous avez été assuré en 2011-2012, et que vous êtes au chômage, vous avez la possibilité de conserver les garanties de votre contrat d'assurance de la saison passée. Si vous participez au stage de l'UNFP – réservé aux joueurs en rupture de contrat de travail –, il n'est pas utile de vous assurer, car vous êtes couvert par votre contrat individuel.

● **NOUS VOUS RAPPELONS** que vous pouvez conserver votre contrat individuel en cas de départ à l'étranger. Il vous suffira de nous contacter avant votre départ, et nous l'adapterons à la convention collective football du pays de résidence ainsi qu'aux spécificités fiscales et juridiques.

CONTRAT SANTÉ

Vous jouez en France : quatre niveaux de garanties vous sont proposés selon vos besoins.

SOUSCRIVEZ UN CONTRAT COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

adapté aux besoins des footballeurs... Une prise en

charge du risque sportif : les frais de rééducation, l'hébergement (chambre particulière ou d'hôtel en cas d'hospitalisation de jour) pour un séjour en centre de rééducation (CERS Capbreton, Saint-Raphaël, etc.). Un forfait spécial est versé en cas de bris de dent en match ou à l'entraînement. Ostéopathie et traitement de la myopie au laser sont

également envisageables. Paiement des lentilles, même si elles ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale tiers payant.

POSSIBILITÉ DE CONSERVER VOTRE MUTUELLE APRÈS L'ARRÊT DE VOTRE CARRIÈRE.

Vous évoluez à l'étranger : nous vous proposons un contrat Santé expatrié. Un contrat pour vous et votre

famille, qui couvre vos frais de santé au premier euro, dans votre pays d'expatriation et également en France.

● **Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Bob Senoussi, responsable commercial d'ESA, au : 06 08 43 91 13, ou le Centre de gestion d'ESA à Pau au : 05 59 84 40 27.**



EDEN FAISAIT (SI) BIEN

La 21^e cérémonie des Trophées UNFP du football a consacré, avant son départ pour l'Angleterre et Chelsea, Eden Hazard, le génie lillois, qui réussit là un doublé que seul Pedro Miguel Pauleta – le grand buteur parisien et bordelais – avait réalisé avant lui...

C'est, en réalité, le quatrième trophée du milieu belge avec celui des Espoirs, en 2009 et 2010, et celui, déjà, de meilleur joueur de L1, la saison passée. Il faut dire – et c'est bien connu – qu'Hazard fait si bien les choses... La Ligue 1 va longtemps regretter ce joueur d'exception, dans tous les sens du terme. Un gardien d'exception, Hugo Lloris en est un, et même si l'OL n'a pas rempli ses objectifs pour le championnat, son ultime rempart remporte son troisième trophée. Un record pour le capitaine des Bleus qui, lui aussi, a quitté la Ligue 1.

Du côté des Espoirs, le Montpelliérain Younes Belhanda – nommé également pour le Trophée du meilleur joueur de L1 – a écrasé la concurrence, pourtant particulièrement relevée, cette année encore. Et il empoche également le Trophée de plus beau but de Ligue 1 (vote du public) pour le ciseau réussi au Stade Vélodrome devant l'OM (victoire du futur champion de France sur le score de 3 à 1).

Il n'étonnera personne que l'équipe type de L1 pour la saison passée fasse la part belle aux Montpelliérains, tant leur saison fut remarquable, couronnée par le premier titre de l'histoire du





LES CHOSES...

club..., mais les Lillois sont également bien représentés. Le Trophée du meilleur entraîneur de Ligue 1, décroché cette saison par René Girard, le coach héraultais, s'inscrit dans une parfaite logique des choses...

REVOILÀ BASTIA ET... ROTHEN !

La razzia bastiaise sur le championnat de Ligue 2, ponctuée d'un titre et d'une montée, se retrouve à la lecture du palmarès, Jérôme Rothen en tête, considéré meilleur joueur de L2 pour ses pairs.

Un retour au premier plan, celui de l'ancien Parisien, qui annonçait le retour des Corses

au sein de l'élite. Bastia a toujours été une place forte du football français, et c'est une bonne chose que de voir les descendants de Papi, de Cazes et d'Orlanducci revenir au plus haut niveau.

Meilleur gardien (Novaes), meilleur entraîneur (Frédéric Hantz), et une présence marquée, comme Reims (qui sera, la saison prochaine, de retour en L1), dans l'équipe type : c'était bien la saison de Bastia.

La saison passée était aussi celle des féminines en France, qui après une Coupe du monde particulièrement réussie, nous ont fait également rêver à Londres, en échouant au pied du podium.

Entre ces deux exploits, Gaëtane Thiney de Juvisy a arraché le Trophée de la meilleure joueuse de D1 – la concurrence était particulièrement relevée –, et l'UNFP a décidé de placer le football féminin sur la plus haute marche du podium en lui décernant son Trophée d'honneur... ▶

21^e PALMARÈS

1 MEILLEUR JOUEUR DE LIGUE 1
Eden Hazard (Lille).

2 MEILLEUR GARDIEN DE LIGUE 1
Hugo Lloris (Lyon).

3 MEILLEUR ESPOIR DE LIGUE 1
Younès Belhanda (Montpellier HSC).

ÉQUIPE TYPE DE LIGUE 1
Hugo Lloris (Lyon) – Mathieu Debuchy (Lille), Nicolas N'Koulou (Marseille), Victorino Hilton (Montpellier), Henri Bedimo (Montpellier); – Antonio Mavuba (Lille), Étienne Capoue (Toulouse), Younes Belhanda (Montpellier), Eden Hazard (Lille); – Olivier Giroud (Montpellier), Nenê (Paris).

PLUS BEAU BUT DE LIGUE 1 (VOTE DU PUBLIC)
Younès Belhanda (Montpellier), match Marseille-Montpellier (1-3).

4 MEILLEUR ENTRAÎNEUR DE LIGUE 1
René Girard (Montpellier HSC).

5 MEILLEUR JOUEUR DE LIGUE 2
Jérôme Rothen (SC Bastia).

6 MEILLEUR GARDIEN DE LIGUE 2
Magno Novaes (Bastia).

ÉQUIPE TYPE DE LIGUE 2
Magno Novaes (Bastia) – Kassim Abdallah (Sedan), Anthony Weber (Reims), Mickaël Tacalfred (Reims), Fethi Harek (Bastia); – Abdou Sadio Diallo (Bastia), Wahbi Khazri (Bastia), Romain Alessandrini (Clermont), Jérôme Rothen (Bastia); – Ryan Mendes (Le Havre), Kamel Ghilas (Reims).

7 MEILLEUR ENTRAÎNEUR DE LIGUE 2
Frédéric Hantz (SC Bastia).

8 MEILLEURE JOUEUSE DE D1
Gaëtane Thiney (Juvisy).

TROPHÉES DTN ARBITRAGE
Stéphane Lannoy, Éric Dansault et Frédéric Cano.

TROPHÉE PHILIPPE-SEGUIN-FONDATION DU FOOTBALL-UNFP
Mathieu Bodmer (Paris SG).

9 TROPHÉE D'HONNEUR UNFP
Équipe de France féminine.



PAR TEMPS DE CRISE...

Le vingt-troisième stage UNFP s'est achevé début septembre, deux mois après avoir accueilli les premiers stagiaires.

Ils furent cinquante et un joueurs en rupture de contrat de travail à profiter, cette saison encore, de Lisses à Vichy, d'une organisation parfaitement huilée, orchestrée par René Charrier (vice-président) et de nombreux autres au sein de l'UNFP. Une organisation, à même de les placer dans les meilleures conditions possibles pour la recherche d'un nouveau contrat. Mais, en ces temps de crise, et malgré la qualité de l'effectif et le programme concocté (trois adversaires de Ligue 1, cinq de Ligue 2, et le traditionnel tournoi de la FIFPro, notamment), trente pour cent seulement des stagiaires ont pu retrouver un contrat. Même si les semaines qui viennent devraient apporter leur lot de signatures, comme le veut la tradition et le fait que les joueurs libres ne soient pas comptabilisés comme « jokers », nous n'atteindrons certainement pas les soixante-dix pour cent de nos stagiaires ayant retrouvé un club, comme ce fut si souvent le cas jusqu'au tournant des années 2010.



UNFP-TV UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Plus de 41 000 téléchargements à ce jour, plus de 130 pays touchés, la première expérience de TV-Web a été, de l'avis de tous, une belle et franche réussite. L'idée était d'augmenter, autant que faire se pouvait, l'exposition des joueurs du stage de l'UNFP, via un média propre à notre syndicat : le but a été atteint, en particulier grâce au coup de main du site Foot National, qui a relayé nos vidéos de matches... Et qui mérite ici d'être remercié ! « Une dizaine de clubs français, autant d'agents, souvent étrangers, nous ont demandé



L'AIDE À L'EMPLOI RECONDUITE !

La direction de l'UNFP a décidé de reconduire sa mesure d'aide à l'emploi en faveur des clubs de Ligue 1, de Ligue 2, de National et de CFA, aide qui peut faire bénéficier les clubs employeurs d'une participation financière allant jusqu'à 8 000 € pour un contrat professionnel, et jusqu'à 6 000 € pour un contrat fédéral à temps plein. L'UNFP consacre une enveloppe de 120 000 € à cette mesure.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, n'hésitez pas à contacter

René Charrier :

06 09 51 35 02

ou Philippe Lafon :

06 11 16 09 44.



Philippe Rossi s'est, tout au long du stage, fondu dans le groupe, et a réalisé quelques beaux reportages et résumés de matches... Toujours à consulter sur notre site. N'hésitez pas !

NIÈRE

l'intégralité des rencontres, ce que nous n'avions pas prévu au départ... Mais cela a permis d'augmenter de façon significative la visibilité des joueurs, y compris en dehors de nos frontières, à l'heure où la mobilité s'est invitée dans le football professionnel », se félicite Stéphane Saint-Raymond, directeur de l'information. Au-delà du stage, il semble désormais acquis que la TV-Web UNFP deviendra un des principaux outils de communication de notre syndicat. De nombreux projets sont ainsi à l'étude, et nous ne manquerons pas de vous en informer. ►

TOUS LES RÉSULTATS

1^{er} septembre, stade Sous-Ville, à Baulmes (Suisse)
UNFP – EL JAISH (QATAR) : 1-2.

28 août 2012, à Lisses, stade S. Diagana
UNFP – PARIS FC (NAT.) : 3-1.

25 août, à la Chapelle-en-Serval
UNFP – FC LEKHWIYA (QATAR) : 0-2.

4 août, à Troyes
TROYES (L1) – UNFP : 1-2.

1^{er} août, à Épernay
REIMS (L1) – UNFP : 1-4.

28 juillet, à Fos-sur-Mer
AJACCIO (L1) – UNFP : 2-0.

21 et 22 juillet, à Amsterdam
4^e DU TOURNOI DE LA FIFPro

18 juillet, à Créteil
CRÉTEIL (NAT.) – UNFP : 1-0.

17 juillet, au Havre (Stade Océane)
LE HAVRE (L2) – UNFP : 2-1.

14 juillet, à Decize
CLERMONT FOOT (L2) – UNFP : 0-1.

11 juillet, à Châteauroux
CHATEAUROUX (L2) – UNFP : 3-1.

7 juillet, à Bonnetable
LE MANS (L2) – UNFP : 1-1.

4 juillet, à Avalon
AUXERRE (L2) – UNFP : 1-0.

LA PRÉVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Il ne faut pas croire que l'affaire des paris n'affecte que le handball français et quelques-uns de ses joueurs. Ce sont tous les sportifs professionnels évoluant en France qui sont concernés et qui, eux comme leur famille et leurs proches, nous vous le rappelons une fois encore, n'ont pas le droit de parier. En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, la prévention est certainement le meilleur atout. Mais c'est, de l'avis de la Fnass, là que le bât blesse. C'est du moins ce qu'il ressort du communiqué publié début octobre, et dont nous vous livrons ici l'intégralité.

Au-delà du cirque médiatique, que d'aucuns entretiennent avec un malin plaisir – la capacité des procureurs à tenir des conférences de presse, dès lors que l'un de leurs dossiers touche le monde du sport professionnel est... étonnante ! –, l'affaire qui, ces derniers jours, secoue le monde du handball français et au-delà pose, notamment, la question de la prévention.

Il ne nous appartient de dire ici si les handballeurs mis en examen – donc autant présumés coupables qu'innocents, nous semble-t-il... –, doivent être ou non condamnés, c'est à la justice d'en décider si jamais, in fine, elle avait à se prononcer ; mais, devant le discours offusqué de l'ensemble du sport professionnel français et les condamnations sans jugement, précisément, la Fnass tient à rappeler que les syndicats et associations de sportifs professionnels ont été, depuis l'autorisation des paris sportifs en France, les seuls à mener, auprès des athlètes, des opérations de prévention régulières.

Force est de constater que nous n'avons pas été suivis dans notre démarche, et que notre discours auprès des acteurs de terrain n'a jamais été relié par les Fédérations, les Liges, les clubs, le CNOSF, le ministère ou les différents opérateurs. Quelques réunions sous l'égide du CNOSF entre bien-pensants ne suf-

fisent pas à mener une action cohérente, et, surtout, ne permettent en aucun cas de toucher la cible principale : les sportifs. On pourra nous rétorquer que c'est là notre fonction, et nous en conviendrons, mais nous avons, à maintes reprises, tiré la sonnette d'alarme auprès des institutions, sans jamais avoir été ni entendus ni peut-être même pris au sérieux, si ce n'est par l'Arjel. Et par l'Arjel uniquement !

Évidemment, pour mener à bien une telle politique préventive, il faudrait que chacun – comme nous, membres de la Fnass, le faisons – s'en donne les moyens. Mais nous ne voulons pas croire, au regard des sommes d'argent versées en retour par les opérateurs, qu'il s'agit là d'un problème financier.

Ce n'est donc pas l'argent, mais la volonté qui fait défaut !

Nous voulons croire, au contraire, que les récents événements vont ouvrir les yeux des autres acteurs du sport professionnel, et, au-delà, du ministère des Sports, voire des opérateurs, afin que nous puissions travailler ensemble et trouver, toujours ensemble, des solutions, avant que ne sorte de nulle part une agence qui, sans consultation aucune et dont le postulat de départ serait « Tous coupables ! » – suivez notre regard ! –, viendrait s'immiscer entre nous, et nous empêcher de gagner notre... pari !

L'UNFP VOUS MET EN GARDE !

Truquer le résultat d'un match est un crime

En application de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010, truquer le résultat d'un match ou d'une compétition est illégal et contraire à l'éthique sportive. L'interdiction de parier est valable pour toutes les compétitions organisées par la LFP et la FFF (L1, L2, Trophée des Champions, Coupe de la Ligue, Coupe de France et matches de l'Équipe de France). Cela peut ruiner votre réputation et entraîner une suspension longue ou une peine de prison.

Les chances d'être pris sont grandes

Les opérateurs de paris sportifs utilisent des systèmes de sécurité sophistiqués. Tous les paris suspects peuvent être tracés et signalés. Vos coordonnées téléphoniques, l'historique de votre ordinateur et vos coordonnées bancaires peuvent être utilisés comme preuves.

Si vous avez un doute, parlez-en

Des individus peu scrupuleux peuvent essayer de développer des relations de confiance avec vous pour utiliser des informations sensibles dans leur intérêt. Si quelqu'un vous approche, ou que vous constatez un comportement suspect, prévenez immédiatement les représentants de votre association de joueurs.

Jouez en toute sécurité – ne pariez pas sur votre propre sport

Il ne faut jamais parier sur vous-même ou sur une défaite de votre équipe, ou dans tout autre rencontre de la LFP ou de la FFF. L'équité de la compétition sera garantie si vous ne pariez pas à titre personnel ou par personne interposée (famille et proches) sur les matches des compétitions organisées par la LFP et la FFF.

Soyez prudent avec les informations sensibles

En tant que sportif, vous détenez des informations qui ont une valeur non négligeable pour les personnes qui parient sur votre sport, par exemple savoir si un joueur est blessé, ou bien quelles sont les relations entre l'entraîneur et ses joueurs, qui peuvent avoir une influence sur les paris. Vous ne devez donc jamais échanger des informations sensibles sur vous, votre équipe ou votre sport contre une récompense, des cadeaux ou des faveurs.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter votre délégué régional UNFP.

COMME LE VEUT LA TRADITION...

Chaque année, c'est la même chanson... La rentrée des classes ne concerne pas uniquement nos chères têtes blondes, mais également les footballeurs professionnels, du moins ceux qui ont décidé de prendre leur reconversion en main.

Comme chaque année, donc, Joël Delpierre et toute l'équipe d'ESR ont réuni les candidats aux différentes formations proposées (TC BEES 1 et 2, Dugos, création d'entreprise et gestion immobilière) pour des réunions d'information, qui lancent une autre saison, celle des études et des devoirs...

Au boulot !



Les candidats au Dugos.

AG ÉLECTIVE DU 12/11/12

L'assemblée générale électorale de l'UNFP se déroulera à Paris, le lundi 12 novembre 2012, à partir de 14 h 30 dans les salons du Palais Brogniard, plus connu sous le nom de « La Bourse ».

Tous les adhérents sont, bien évidemment, convoqués à cette AG.

VOS DÉLÉGUÉS CLUBS 2012/2013



David Terrier

Fabien Safanjon

Philippe Fucklinger



AJACCIO AC	Jean-Baptiste Pierazzi/Felipe Saad/ Fabrice Begeorgi
BASTIA	Fethi Harek/Yannick Cahuzac
BORDEAUX	Fahid Benkhalfallah/ Matthieu Chalme
BREST	Grégory Lorenzi/Ahmed Kantari
ÉVIAN THONON	Hervé Bugnet/Guillaume Lacour
LILLE	Mickaël Landreau/Franck Beria
LORIENT	Arnaud Le Lan/Grégory Bourillon
LYON	Maxime Gonalons/Rémy Vercoutre/ Clément Grenier
MARSEILLE	Gennaro Bracigliano
MONTPELLIER	Laurent Pionnier/Joris Marveaux/ Jamel Saihi
NANCY	Damien Grégorini/Joël Sami
NICE	Xavier Pentecôte/Renato Civelli
PARIS	Christophe Jallet/Mamadou Sakho
REIMS	Johan Liébus/Florent Ghisolfi
RENNES	Romain Danzé/Benoît Costil
SAINT-ÉTIENNE	Loïc Perrin/Jean-Pascal Mignot/ Jérémy Clément
SOCHAUX	Simon Pouplin/Omar Daf
TOULOUSE	Pantxi Sirieix/Olivier Blondel
TROYES	Florian Jarjat/Julien Outrebon
VALENCIENNES	David Ducourtieux/Nicolas Penneteau

ANGERS	Malik Couturier/Grégory Malicki
ARLES	Gaël Germany/David Suarez
AUXERRE	Cédric Hengbart
CAEN	Nicolas Seube/Grégory Leca
CHÂTEAUXROUX	Rémi Fournier/Yohan Hautcoeur/ Loïc Nestor
CLERMONT-FD	Jean-François Rivière/ Cédric Bockhorni
DIJON	Younousse Sankhare/ Lesly Malouda
GAZELEC AJACCIO	Mickaël Colloredo/ Jean-Jacques Mandrichi
GUINGAMP	Thibault Gresse/François Bellugou/ Grégory Cerdan
ISTRES	Éric Chelle / Denis Petric
LAVAL	Arnaud Balijon/Pierre Talmont
LE HAVRE	Benjamin Genton/Julien François
LE MANS	Frédéric Thomas/Joffrey Cuffaut
LENS	Alaeddine Yahia/Jérôme Le Moigne
MONACO	Éric Marester/Valère Germain
NANTES	Olivier Veigneau/Yohan Eudeline
NÎMES	Benoît Poulain/Vincent Carlier
NIORT	Arnaud Gonzalez/Vincent Durand
SEDAN	Florent Perraud
TOURS	Clément Fabre/Stéphane Tritz/ Xavier Tomas

AMIENS *	Julien Ielsch/Thomas Mienniel
BASTIA CA	Florent Marty
BOULOGNE *	Régis Gurtner
BOURG-PERONNAS	Yohan Di Tommaso
CARQUEFOU	David Martot
CHERBOURG	Camaldine Araw/Sadio Sow
COLMAR	Cédric Liabeuf
CRÉTEIL	Mathieu Lafon/Antoine Philippon
ÉPINAL	Romain Chouleur
FRÉJUS	Christophe Coué
LUZENAC	Quentin Westberg
METZ *	Grégory Proment/Yéni Ngbakoto
ORLÈANS	Julien Cordonnier/Julien Delonglée
PARIS FC	Vincent Demarconnay
POIRE-SUR-VIE	Kévin Das Neves
QUEVILLY	Frédéric Weiss
RED STAR	Franck Queudrue
ROUEN	Michel Rodriguez/William Louiron
UZES PONT-DU-GARD	Pierrick Cros
VANNES *	Nicolas Haquin/ Jean-François Bedenik

* Clubs Professionnels

DIDIER DROGBA

« LE FOOT

Rencontrer Didier Drogba est toujours une chance.

Comme à Abidjan, ce matin-là, quand la conversation s'est engagée autour d'un café salvateur et de quelques viennoiseries...

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES FOOTBALLEURS IVOIRIENS, DONT VOUS AVEZ ÉTÉ L'UN DES MEMBRES FONDATEURS EN JUIN 2009⁽¹⁾ ?

Nous sommes un certain nombre à vouloir que cela évolue dans le bon sens pour nos frères restés au pays. Mais l'AFI, c'est déjà de l'histoire ancienne...

C'EST-À-DIRE ?

C'est une affaire qui roule, c'est une association en ordre de marche, autour de Cyrille Domoraud, qui portait



Une icône vivante...

A SE LÈVE À L'EST... »

le brassard de capitaine de la sélection avant moi. Je connais les progrès constants et les avancées effectués pour la défense des droits et des intérêts des footballeurs professionnels, qui jouent ici, en Côte-d'Ivoire. Et si je n'ai pas encore eu le temps, eu la chance plutôt, de me rendre dans les bureaux de l'association, à Abidjan, Kolo (Touré, ndlr) m'a raconté sa visite, et nous avons, durant le stage qui a précédé notre face-à-face avec le Sénégal, pu échanger sur ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur. Mais, comme sur le terrain, les premières victoires, si elles sont source de motivation, ne sont qu'un début. Il faut, là aussi, continuer le combat et confirmer. Il y a tant d'autres victoires à remporter...

VOUS VOUS TENEZ ÉGALEMENT RÉGULIÈREMENT AU COURANT DES TRAVAUX DE LA DIVISION AFRIQUE DE LA FIFPro...

(Il coupe.) D'autant plus que j'en suis le président d'honneur, et que je prends mon rôle très au sérieux. C'est l'Afrique tout entière qui doit aller de l'avant. Ce n'est pas parce que je joue désormais en Chine que je vais mettre un terme à mes engagements pour mon pays ou pour mon continent.

LA CHINE, C'EST UNE...

(Il coupe à nouveau.) Une nouvelle aventure, faite de découvertes. J'apprends tous les jours. Nous ne sommes pas les premiers joueurs étrangers à tenter l'aventure, mais nous pouvons néanmoins nous considérer aujourd'hui comme des pionniers. L'évolution, que ce soit dans

l'approche, dans les structures, dans les moyens ou dans le recrutement, est considérable. Le football chinois d'aujourd'hui est sans commune mesure avec celui que d'autres ont dû découvrir, il y a une dizaine d'années. La société chinoise est en perpétuel mouvement, et le football suit. Comme partout ailleurs dans le monde !

LA PASSION POUR LE FOOTBALL Y EST-ELLE RÉELLE ?

Il n'y a rien de virtuel. Les stades sont pleins, et les clubs structurés. Maintenant, il faut que les Chinois acquièrent la culture du football, et tout le monde sait que ça ne se fait pas en un jour. Aujourd'hui, dans l'Empire du Milieu, certains pensent qu'il suffit de placer onze joueurs sur le terrain pour remporter l'affaire. C'est à nous, joueurs et techniciens étrangers, à leur inculquer ce qu'est le football professionnel, et ce qu'il nécessite comme investissement, pas seulement financier. Nous devons faire partager notre expérience... Le point positif, c'est qu'ils veulent apprendre. Ils sont à l'écoute !

ON PARLE AUSSI BEAUCOUP D'ARGENT...

Comme toujours. Beaucoup ont ri quand ils ont su que je m'étais réellement engagé en Chine. Mais la raison n'est pas uniquement financière, même si je suis un footballeur professionnel. De l'argent, il y en a ailleurs. Il y a un réel pari sportif dans le pays le plus peuplé de la planète qui ne demande qu'à s'ouvrir pleinement au football.



Le jour de la création de l'AFI, avec, de gauche à droite : Kolo Touré, Aruna Dindane, Cyrille Domoraud et Didier Drogba.

D'OÙ VOTRE RÔLE DE PIONNIER...

Je vais vous faire une confidence : j'aimerais, avant de quitter la Chine, remporter la Coupe d'Asie des clubs champions avec le Shanghai Shenhua, mon nouveau club. Je veux laisser une trace de mon passage. Bien sûr, cette Coupe-là n'a pas la renommée de celle que nous avons remportée, il y a quelques mois, avec Chelsea, mais elle l'aura peut-être un jour. Les Asiatiques y travaillent. Et l'idée d'inscrire mon nom au palmarès d'une épreuve reine sur deux continents différents me va parfaitement...

VOUS OUBLIEZ LA CAN, CE QUI FERAIT UN JOLI TRIPLÉ, ET UN TROISIÈME CONTINENT...

(Malicieux.) Je n'oublie jamais ni l'Afrique ni mon pays...

Propos recueillis par Stéphane Saint-Raymond

(1) Avec Aruna Dindane, Cyrille Domoraud, Kolo Touré et Stéphane Dimy.

« EN CHINE, IL N'Y A RIEN DE VIRTUEL. LES STADES SONT PLEINS, ET LES CLUBS STRUCTURÉS. »



À Douala, au Cameroun, le congrès de la Division Afrique de la FIFPro a témoigné, cette année encore, des progrès d'un continent qui n'est pas décidé à s'arrêter en si bon chemin...

Division Afrique

Une équipe qui gagne !

Si l'ambiance y est détendue, chaleureuse et amicale, comme l'a noté Theo van Seggelen, le secrétaire général de la FIFPro, la Division Afrique continue d'avancer à pas de géant, multipliant les initiatives, que ce soit au niveau de chacun de ses membres ou de façon plus globale.

« Un peu plus d'un an après l'accord signé avec la CAF, par exemple, nous entrons dans une phase active de coopération », se félicite Stéphane Burchkalter, le secrétaire général de la Division Afrique. « La signature n'était qu'une première étape, nous allons désormais développer des projets communs avec la Confédération africaine de football, et chacun de nos membres sera partie prenante... »

Des membres, au nombre de onze – onze comme une équipe de football... –, qui ont témoigné, tout au long des deux jours du congrès, d'une égale vitalité et d'une farouche volonté de faire bouger les lignes... Chacun a présenté les avancées notoires des douze derniers mois, et il est à noter – en particulier – que le Cameroun s'est désormais constitué en syndicat (Synafoc), et que l'Afrique du Sud, s'est dotée d'une véritable convention collective.

« Mais les autres pays ne sont pas en reste. On sent, partout, la même motivation, on ressent les mêmes progrès, on y voit les mêmes avancées dans les différentes discussions menées avec les instances, mais, surtout, il existe une réelle proximité avec les joueurs, qui me permet d'affirmer que chacun travaille dans le bon sens. Et, conclut Stéphane Burchkalter, au-delà du rôle syndical qui est notre raison d'être, chacun de nos membres développe dans son pays des actions sociales en se servant, pour la bonne cause, de l'image des joueurs professionnels. Là encore, si ces

Ci-dessus : la traditionnelle photo de famille...



L'ancien international camerounais Jean-Claude Pagal, qui joua notamment à Lens et à Saint-Étienne, a participé à l'ensemble des travaux du congrès.

À gauche : Cyrille Domo-raud, président de l'Association des Footballeurs Ivoiriens (AFI), et Geremi Ndjitap...

derniers acceptent de jouer le jeu, c'est bien qu'une relation de confiance s'est installée avec leur association nationale, et c'est exactement ce que nous recherchons. » La présence au congrès, cette année encore, de l'association Aequalia pour l'eau potable, partenaire de la Division Afrique, atteste de la volonté d'inscrire les projets sociaux dans le temps : « Nous n'avons pas encore creusé de puits ou agi en relation directe avec l'un des membres de la Division, mais compte tenu des différentes réunions tenues à Douala, nous sommes persuadés que cela ne devrait plus tarder. Nous serons, l'an prochain, en mesure d'annoncer un certain nombre de projets finalisés », estiment Fabrice Jéhlé-Grador et Franck Rolling, les deux responsables d'Aequalia. Enfin, c'est logiquement lors de ce congrès, qui s'est ouvert par une allocution filmée de Roger Milla, l'un des icônes vivantes du football africain et camerounais, que David Mayébi, le président du Synafoc, a tenu à présenter officiellement l'un des nouveaux membres de son syndicat, en la personne de Geremi Ndjitap, l'ancien international camerounais qui a porté, entre autres les couleurs du Real Madrid, de Chelsea et de Newcastle. Preuve que les top players, même une fois les crampons rangés dans l'armoire aux souvenirs, continuent de porter le message de leur association et de la Division. Si l'on ne peut pas encore parler de relèvement, il est certain que l'avenir est assuré... ▀



Cardif Multiplus Perspective

Mon futur à composer

POUR EN SAVOIR PLUS,
APPELEZ
EUROP SPORTS CONSEILS
01 40 39 91 07

LE CONTRAT NOUVELLE GÉNÉRATION
QUI CONJUGUE **PERSONNALISATION,**
SÉCURITÉ ET PERFORMANCE.



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.



LES IDÉES NEUVES DE HYUNDAI



© 2011 Hyundai Motor Co. Tous droits réservés.

NOUVEAU **ix20** 1.4 PACK Evidence

à partir de **12 790 €^[1]**
sous conditions de reprise ^[2]

Grâce à la **TRIPLE GARANTIE 5 ANS HYUNDAI**, vous pourrez profiter des idées neuves de Hyundai avec le nouveau ix20, cela en toute sérénité. Le tout **nouveau ix20** a tout pour vous séduire : un habitacle spacieux au design fluide, un toit ouvrant panoramique** ouvert sur le monde, une gamme de moteurs performants et économes, des lignes dynamiques et expressives, et des équipements haut de gamme intelligents (accès mains-libres** et démarrage sans clé**, caméra de recul**, système audio compatible MP3, avec lecteur CD et prises de connexion USB). **Échappez-vous avec le Hyundai ix20.**

www.hyundai.fr



Consommations mixtes/urbaines/extra-urbaines de la gamme ix20 (l/100 km) : de 4,3 à 6,5 / de 4,7 à 8,3 / de 4,2 à 5,5. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 114 à 154. [1] Prix TTC selon tarif du 04/04/2011, hors options du ix20 1.4 PACK Evidence, déduction faite d'une reprise Hyundai de 1.700 € TTC et de la prime à la reprise Hyundai de 1.500 € TTC sous conditions de reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans. **Modèle présenté** : ix20 1.4 CRDI 90 PACK Premium Blue Drive 20 710 € TTC peinture métallique 420 € TTC incluse déduction faite d'une reprise Hyundai de 1.700 € TTC et de la prime de reprise Hyundai de 1.500 € TTC sous conditions de reprise d'un véhicule de 8 à 10 ans. **Consommation mixte/urbaine/extra-urbaine du ix20 1.4 CRDI 90 PACK Premium Blue Drive (l/100 km) : 4,3 / 4,7 / 4,2. Émissions de CO₂ (en g/km) : 114.** Offre réservée aux particuliers, non cumulable et valable jusqu'au 30.06.2011 dans la limite des stocks disponibles. Voir les conditions de l'offre et de garantie chez votre Distributeur Hyundai participant. * TRIPLE GARANTIE 5 ANS HYUNDAI : 5 ANS DE GARANTIE KILOMÈTRE ILLIMITÉ - 5 ANS D'ASSISTANCE DÉPANNAGE GRATUITE - 5 ANS DE CONTRÔLE ANNUEL GRATUIT. ** Selon version. Hyundai recommande